

## Assemblée Générale du Samedi 26 juin 2021

**Adhérents à jour de leur cotisation : 56 individuels et 8 familles = 72 votants**

**Adhérents présents : 19 présents dont 3 familles = 22 votants**

**Adhérents représentés : 17 pouvoirs dont 3 familles = 20 votants**

**Adhérents absents : 45**

**30 personnes ne participent pas aux votes.**

**Quorum : 42 votants présents ou représentés, le quorum est atteint (18 votants)**

*« Les délibérations sont valables si un quart au moins des adhérents est présent ou représenté au moyen d'un pouvoir écrit »*

**Invités : M. Bistuer, Commissaire aux comptes, et M. Balsac du cabinet comptable.**

La réunion commence à 14h30. M. Feuillas en est le **Président de séance**.

### **Rapport moral.**

Rompant avec les habitudes, L. Feuillas présente le rapport moral en introduction de l'assemblée générale. Il reprend et décline l'objet de l'association tel qu'indiqué à l'article 2 des statuts.

*Cette association a pour objet :*

➤ *La sauvegarde, dans le département de Lot-et-Garonne, de la faune et de la flore naturelles en même temps que les milieux dont elles dépendent ainsi que le cadre de vie de l'Homme.*

➤ *L'association s'efforce d'atteindre ces buts en particulier par les voies suivantes :*

- Réaliser des inventaires pour son propre compte ou dans le cadre d'études commandées
- Sensibiliser et informer les différents publics
- Acquérir, gérer, aménager des espaces naturels
- Coopérer avec différentes structures (associatives ou publiques) ayant pour objectif la protection des milieux et de la biodiversité
- Donner son avis sur les différents dossiers environnementaux, dans les différentes commissions et dans les enquêtes publiques
- Ester en justice le cas échéant.

Pour mener à bien ce projet, la SEPANLOG s'est appuyée en 2020 sur :

- 7 salariés en CDI (5 réserve, 2 SEP),
- 3 stagiaires,
- 1 service civique devenu salarié de l'association en mai 2020,
- des partenaires aux compétences reconnues (Nicolas Pinczon du Sel),
- sur ses bénévoles.

Il souligne que renforcer la participation et l'investissement de bénévoles, tant dans la gestion de l'association que dans la participation aux études de terrain ou aux actions d'animation, sera l'un des objectifs majeurs des années à venir.

En 2020, les disparitions de Nardo et de Michel ont affecté la vie de l'association, la situation sanitaire a entraîné la diminution drastique des actions d'animation, complexifié les conditions de travail pour les salariés, contraint à organiser des réunions par visio-conférence...

Cependant, et c'est une très grande satisfaction, nous avons su garder le cap et mener à bien l'ensemble de nos nombreuses activités tout en maîtrisant nos finances.

Pour les nouveaux entrants dans l'association, Lionel Feuillas présente une synthèse des missions de la RNN en 2020.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## **Bilans financiers et comptables.**

M. Balsac présente le bilan comptable de la **Sepanlog** en l'explicitant, le document est distribué en AG et joint au procès-verbal.

**À l'unanimité, les comptes de la Sepanlog sont approuvés.**

M. Balsac présente le bilan comptable de la **Réserve Naturelle Nationale de la Mazière** : il distribue aux présents un document qui sera joint au procès-verbal.

**L'assemblée, à l'unanimité, approuve les comptes de la RNN.**

M. Bistuer, Commissaire aux comptes, accorde un satisfecit global à la gestion financière de la RNN notant une amélioration globale et le bon équilibre entre les moyens perçus et les actions engagées.

**Il certifie les comptes réguliers et sincères.**

Mrs Bistuer et Balsac quittent l'assemblée générale.

M. Jean-Charles Pourtier présente le budget prévisionnel 2021 qui pourra subir des modifications en cours d'application.

**Budget prévisionnel en annexe**

**Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.**

## **Rapports d'activité.**

### **Rapport d'activité de la RNN de la Mazière 2020**

L'objet d'une réserve naturelle régionale est d'assurer une protection à long terme d'espaces, d'espèces et de milieux naturels représentatifs de la diversité biologique.

L'état confie à une structure, par convention, la gestion de cette réserve. Cette convention a été renouvelée pour 5 ans en 2020.

La RNN de la Mazière comporte un périmètre initial de 68ha (étang) et d'un périmètre de protection de 34ha.

Missions exercées en 2020 :

#### **1. Gestion des milieux :**

- maintien ouverture des milieux par pâturage ovin, interventions mécaniques,
- maintien du bon état des mares et fossés,
- entretien d'un verger mené en AB et des haies,
- gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) et des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD),
- dynamisation de certaines espèces (avifaune avec les nichoirs) et aménagements pour la Cistude d'Europe (postes d'insolation et débroussaillage des lieux de ponte).

#### **2. Suivis scientifiques :**

Quelques exemples :

- étude hydraulique pour mieux comprendre les conditions d'alimentation en eau de la réserve,
- suivi de la population de Cistude d'Europe (estimation de la population à 116 individus)
- suivis protocolisés de nombreux taxons : oiseaux (nicheurs et hivernants), reptiles, macrophytes, amphibiens, odonates ...
- suivis des oiseaux migrateurs par baguage (non-stop sur 6 semaines). Bilan : 2806 captures pour 48 espèces et 362 contrôles,
- suivi des mammifères par piégeage photo,
- inventaire des Chiroptères (1ère année), suivi en 2021 avec bilan.

### 3. **Animation** :

- forte diminution en 2020 à cause du COVID ( 29 actions contre 60 en 2019)
  - conception d'outils de communication :
- deux posters de présentation de la biodiversité de la RNN (2 autres à venir en 2021),
  - dépliants RNN et Terre Sauvage,
  - réalisation de deux malles pédagogiques (nids et nichoirs),
  - aménagement de la terrasse (finalisation en 2021),
  - mise en place du projet de rénovation du hutteau pour plan de relance gouvernemental (projet retenu avec 80 000 € à la clé).

### 4. **Élaboration du nouveau plan de gestion de la RNN** :

Gros travail reconnu par la DREAL et la représentante du CSRPN, présenté en mai 2021 au comité consultatif. Attente de l'avis officiel et des recommandations du CSRPN pour fin juin. Modification avant fin août pour présentation finale en octobre 2021.

### 5. **Formation du personnel** :

- mission police pour la conservatrice, assermentation en fin d'année 2020
- permis de chasse pour Julien et Simon afin d'assurer les missions de régulation.

Bilan et Compte de résultat en annexe

## **Rapport d'activité de la SEPANLOG 2020** (Animations, communication, études extérieures)

Grâce aux compétences de ses salariés, la SEPANLOG participe régulièrement à des études faune-flore, à la gestion et l'animation de sites remarquables, après commandes ou appel d'offres, pour des Collectivités, des Établissements publics ou des entreprises.

### 1. **Animations Nature et communication (Julien ROI)** :

- 56 animations et 8 conventions avec tous publics (scolaires, handicapés, adultes, enfants, ...) sur la Réserve de la Mazière et dans la Nature + salon Horizon Vert à Villeneuve-sur-Lot et la Fête de l'Arbre au Conservatoire de Montesquieu,
- gestion du site internet de la SEPANLOG, articles, films, posters, 3 malles pédagogiques, puzzles, jeux pour enfants et ados,

- aide au baguage, aménagement de la terrasse de la Réserve et du hutteau d'observation, formation au permis de chasser.

#### **6. Études, gestion, animation de 4 sites Natura 2000 et sur la RNN de la Mazière (Elsa MAGOGA) :**

La SEPANLOG a été mandatée par la DDT47 (suite appel d'offres) pour la gestion de 4 sites Natura 2000 en 2 contrats :

- n°1 Vallée Ourbise + Caves Nérac (chiroptères) période 2018-2021
- n°2 Vallée de l'Avance + le cours d'eau du Boudouyssou période 2019-2022
  - . *La rivière l'Ourbise coule de Fargues sur Ourbise à Tonneins en passant par Villefranche du Queyran et Villeton (RNN),*
  - . *Les Caves de Nérac se trouvent sous les bâtiments de l'ancienne Brasserie Laubenheimer.*
  - . *La rivière Avance coule de Durance à Marmande en passant par Fargues sur Ourbise, Casteljaloux, Samazan,*
  - . *La rivière Boudouyssou coule de Belmontet (Lot) à Pennes d'Agenais en passant par Montaigu de Quercy (Tarn et Garonne), Tournon d'Agenais.*

Actions sur la Réserve Naturelle Nationale de la Mazière : aide au baguage, visites + animations, études milieux aquatiques.

#### **7. Expertises, Études faune-flore-habitats (Marie DEGEILH) :**

- suivis des stations de Tulipe Agenaise avec la Cave des Vignerons de Buzet,
- études de biodiversité sur la gravière de Lagruère,
- restauration des habitats de la Jacinthe de Rome à Monflanquin et dans la Vallée de la Lède,
- suivis de la biodiversité pendant le chantier du Center Parcs (communes Pindères et Beauziac) avec des partenaires (Christophe CHAMBOLLE, Nicolas PINCZON du SEL, le CEN, la Fédération de Pêche 47).

Toutes les activités sont consultables sur le site : [www.sepanlog.org](http://www.sepanlog.org)

Lionel Feuillas récapitule ensuite les actions judiciaires en cours dans lesquelles est impliquée ou associée la Sepanlog :

- au Tribunal Administratif de Bordeaux contre le SDCI,
- au TGI d'Agen contre Serge Bousquet Cassagne (Président de la Chambre d'Agriculture), Patrick Franken (Vice-président) et l'EARL du Peyrou,
- à la chambre d'appel des Prud'Hommes d'Agen contre Marlène Seguin Triomphe, et deux affaires pendantes, plainte contre M. Pascal Béteille pour menaces de mort et contre M. Bousquet Cassagne, Président de la Chambre d'Agriculture, et M. Franken, Vice-président de la Chambre d'Agriculture et Président de l'ASA, pour violation de mise en demeure préfectorale et usage illégal de l'eau (prélèvement d'eau pour irrigation, exploitation de l'ouvrage sans autorisation, recel du produit d'un délit),
- sous la responsabilité du Réseau Sortir du Nucléaire, nous allons en cassation suite à la fuite radioactive de Golfech d'octobre 2016. Il termine son propos par les menaces de mort tenues à la maison de la réserve contre les salariés, révélatrices de l'état d'esprit de certains agriculteurs pouvant aller jusqu'au passage à l'acte, aujourd'hui sans conséquences ... mais demain ? Toutes les mesures d'apaisement avec l'environnement agricole proche, déjà en place, ont été réactivées.

**Bilan et Compte de résultat en annexe**

## Renouvellement du CA

Au 26 juin 2021, 14 administrateurs siègent,

5 ont quitté le CA : **Hoare, Michelin, Perret, Porquet, et Trimouille,**

$\frac{1}{3}$  des administrateurs, 4 au total, sont renouvelables : **Feuillas, Heurtebise, Roman, Salane Ch.,**

3 adhérents se proposent comme candidats : **Denis Bonnamour, Jonatan Biteau, Vincent Du Parc.**

Sur proposition du Président de séance et approuvée par l'assemblée, un vote global est organisé.

### **Renouvelables et postulants sont élus à l'unanimité.**

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de 17 membres : Barrat Lucie, Biteau Jonatan, Bonnamour Denis, Du Parc Vincent, Dupouy Nicole, Feuillas Lionel, Heurtebise Hélène, Juste Alain, Lacave Jean-Pierre, Pouget Laurent, Pourtier Jean-Charles, Roman Dominique, Salane Christine, Salane Pierre, Tixier Jean-Paul, Tixier Michèle, Valade Patricia.

Dans l'attente du prochain CA, le bureau est reconduit à l'identique à savoir :

**Pierre Salane et Lionel Feuillas , CO-PRÉSIDENTS**

**Jean-Charles Pourtier, TRÉSORIER**

**Jean-Pierre Lacave et Patricia Valade, SECRÉTAIRES**

## Délégation de Gestion

Conformément aux articles 8 et 9 des statuts et aux articles 6 et 7 du règlement intérieur, le Président propose à l'assemblée générale la validation des délégations de gestion proposées par le Conseil d'Administration du 29 mai 2021.

*L'Assemblée Générale décide :*

- *Mandat est donné à **M. Lionel Feuillas et/ou M. Pierre Salane** pour représenter l'association Sepanlog et accomplir tous les actes de la gestion administrative et financière de celle-ci,*
- *Mandat est donné à **M. Lionel Feuillas** pour représenter l'association dans la gestion administrative et financière de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Mazière et accomplir tous les actes relevant de celle-ci,*
- *Mandat est donné au **trésorier en exercice** pour accomplir tous les actes nécessaires à la gestion financière de la Sepanlog et de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Mazière.*
- *Mandat est donné à **M. Jean-Pierre Lacave** pour représenter l'association devant les tribunaux, intenter et conduire le procès, transiger, se désister,*
- *Mandate **Mme Dupouy Nicole, M. Enault , Mme Tixier Michèle, M. Tixier Jean-Paul** pour représenter la Sepanlog au Conseil d'Administration de la RNN de la Frayère d'Alose,*
- *Mandate **M. Tixier Jean-Paul** comme référent de la Sepanlog pour l'association de la RNN de la Frayère d'Alose.*

**Unanimement approuvé par l'assemblée.**

***Cotisations :***

*L'Assemblée Générale unanime décide de reconduire les cotisations 2021 selon les mêmes modalités que l'année précédente soit :*

- 20 € adhésion Membre Actif
- 32 € adhésion Membre Famille
- 35 € adhésion Membre Actif plus abonnement à Sud-Ouest Nature
- 47 € adhésion Membre Famille plus abonnement à Sud-Ouest Nature
- 19 € abonnement à Sud-Ouest Nature (revue Fédération SEPANSO)

***Divers :***

Jean-Charles Pourtier fait part de son désir de ne plus assurer la charge de trésorier de l'association de par son éloignement de la structure mère et des difficultés pour coordonner ses impératifs professionnels et les présences et rencontres nécessaires à un fonctionnement satisfaisant.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.***

Le Co-Président de séance  
Pierre SALANE

Le Co-Président de séance  
Lionel FEUILLAS

La Secrétaire de séance  
Patricia VALADE